

PRINCIPAUX ENDROITS DE PÊCHE À GUÉ DANS L' AFC DU LAC SAINT-JEAN

Secteur	Plan d'eau	Endroit	Espèce	Période de pêche 2024
Albanel et Saint-Eugène	Rivière Mistassini	Neuvième Chute Dixième Chute	Ouananiche	1 ^{er} juin – 14 juin et 1 ^{er} août – 15 septembre
			Doré et brochet	1 ^{er} juin – 14 juin et 1 ^{er} août – 30 septembre
Chambord	Lac Saint-Jean	Motel Lac-Saint-Jean	Ouananiche	15 mai – 15 septembre
		Quai municipal	Ouananiche	15 mai – 15 septembre
			Doré	1 ^{er} juin – 30 septembre
		Ponts de Val-Jalbert et environs	Ouananiche	15 mai – 15 septembre
Doré	1 ^{er} juin – 30 septembre			
Desbiens	Rivière Métabetchouane	Quai municipal	Ouananiche	15 mai – 15 septembre
			Doré	1 ^{er} juin – 30 septembre
Dolbeau-Mistassini (secteur Dolbeau)	Rivière Mistassini	Première Chute Deuxième Chute Cinquième Chute	Ouananiche	1 ^{er} juin – 14 juin et 1 ^{er} août – 15 septembre
			Doré	1 ^{er} juin – 14 juin et 1 ^{er} août – 30 septembre
Dolbeau-Mistassini (secteur Mistassini)	Rivière Mistassibi	Chute des Pères Ile Talbot	Ouananiche	15 mai – 15 septembre
			Doré, brochet et corégone	1 ^{er} juin – 30 septembre
Girardville	Rivière Mistassini	Onzième Chute	Ouananiche	1 ^{er} juin – 14 juin et 1 ^{er} août – 15 septembre
			Doré, brochet et corégone	1 ^{er} juin – 14 juin et 1 ^{er} août – 30 septembre
Métabetchouan	Lac Saint-Jean	Quai municipal Épis	Ouananiche	15 mai – 15 septembre
			Doré	1 ^{er} juin – 30 septembre
La Doré et Normandin	Rivière Ashuapmushuan	Grande chute à l'Ours Petite chute à l'Ours	Doré, ouananiche, brochet et corégone	1 ^{er} juin – 30 juin
Péribonka	Rivière Péribonka	Quai de la marina	Doré	1 ^{er} juin – 30 septembre
Réserve faunique Ashuapmushuan	Rivière Ashuapmushuan	Chutes de la Chaudière	Doré, ouananiche et corégone	1 ^{er} juin – 30 juin
Roberval	Lac Saint-Jean	Rade de la marina Pointe Scott	Ouananiche	15 mai – 15 septembre
			Doré	1 ^{er} juin – 30 septembre
Saint-Félicien	Rivière Ashuapmushuan	Quai municipal	Doré	1 ^{er} juin – 30 septembre
		Chute à Michel	Doré et ouananiche	1 ^{er} juin – 30 juin
Saint-Gédéon	Rivière La Belle-Rivière	Centrale hydroélectrique du rang Sainte-Anne	Doré	1 ^{er} juin – 30 septembre
Saint-Gédéon	Lac Saint-Jean	Épis à la hauteur du Petit Marais Quai fédéral du rang des Iles	Ouananiche	15 mai – 15 septembre
			Doré	1 ^{er} juin – 30 septembre
Saint-Prime	Rivière Ashuapmushuan	Quai de la marina	Doré	1 ^{er} juin – 30 septembre
Sainte-Jeanne-d'Arc	Petite rivière Péribonka	Pont de la route 169	Ouananiche Doré et omble de fontaine	15 mai – 15 septembre 1 ^{er} juin – 30 septembre
		Vieux Moulin Chute Noyés	Ombre de fontaine Ouananiche interdite	1 ^{er} juin – 30 septembre
Sainte-Monique	Rivière Péribonka	Quai municipal Ile du Repos	Doré	1 ^{er} juin – 30 septembre
		Centrale de Chute à la Savane	Ouananiche Doré et corégone	1 ^{er} juin – 15 septembre 1 ^{er} juin – 30 septembre